



## Déclaration UNSA EDUCATION

CTSD du 6 Mars 2013

**Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale,  
Mesdames, messieurs,**

**A cette rentrée encore, les effectifs des classes** ont augmenté. C'est la conséquence des fermetures de postes décidées l'an dernier.

**En collège dans le Vaucluse, on se situe à 24,6** élèves par classe en moyenne. Les classes les plus chargées sont les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec 25,2 élèves. Les 6e font un peu mieux avec 24,1 élèves.

**Gageons que les 8 postes créés** pour la rentrée prochaine pour les collèges de Vaucluse contribueront à mettre fin à cette augmentation continue des effectifs des classes. Il en va à la fois des conditions de travail des enseignants et de la réussite des élèves.

**Depuis plusieurs années, les obligations et les décharges** de service des enseignants sont l'objet de remises en cause qui permettent de «gratter» quelques heures. Le rectorat joue sur une rédaction « datée » des décrets de 1950 pour se livrer à des interprétations toujours plus défavorables.

**Pour l'UNSA-Éducation, ces dérives** montrent qu'il est temps de rouvrir le dossier des obligations de service des enseignants. Il faut à la fois assurer juridiquement les décharges existantes mais aussi prendre en compte les évolutions du métier. L'UNSA-Éducation revendique en particulier que le temps consacré à la concertation soit reconnu et intégré dans les obligations de service.

Ensuite l'UNSA-Éducation renouvelle son souhait que l'administration limite au maximum les services partagés des enseignants. Ces compléments de service entraînent de fortes contraintes pédagogiques pour les élèves, des contraintes humaines pour les enseignants qui les subissent et des organisations de services absurdes pour les établissements.

Enfin l'UNSA-Éducation restera vigilante aux conditions de travail des enseignants, à leurs services ainsi par ce biais à la réussite des élèves.

*l'éducation,  
notre terrain d'action*